Construction du pont de la MATARONI-Commune de REGINA Lot n°2: Terrassements et gestions des eaux pluviales	Tranche unique
n° Désignation des ouvrages et prix hors-taxes en toutes lettres	Prix H.T. en chiffres
02.1 Installation de chantier L'installation du chantier sera rémunérée par ce prix. Il est payé au forfait à raison de 50% à l'achèvement des installations de chantier (plateforme, base de vie, clôture de chantier) et 50% après repliement des installations et remise en état des lieux ; Ce forfait comprend : La fourniture et la pose de la signalisation temporaire pendant toute la durée du chantier. L'aménagement d'aire de stockage contiguë aux installations de chantier pour le stockage nécessaire au chantier. L'entretien des installations pendant toute la durée des travaux, Le transfert des engins, matériels, ainsi que tout dispositifs nécessaires à la bonne exécution de chantier, conformément aux prescriptions du marché. L'épuisement des eaux quel qu'en soient leur nature (pompage et rabattement de nappe si nécessaire); Les frais de travaux topographiques à exécuter pour le chantier, La signalisation pour travaux au droit du chantier conforme à la réglementation en vigueur et aux prescriptions du CCTP ; La remise en état des pistes privées empruntées par l'entreprise et dégradées en cours de chantier. La remise en état de ces mêmes voiries après achèvement des travaux ; Le programme d'exécution des travaux; La remise en état des lieux générale en fin de chantier y compris l'évacuation de tous matériels et matériaux ; Y compris toutes sujétions, **LE FORFAIT**	
02.2 Décapage Ce prix rémunère au mètre cube, le décapage général de 10 à 30 cm sur une emprise de 8,00 m pour les travaux. Ce prix comprend: Le décapage de la couche de surface sur 10cm d'épaisseur sur une emprise de 8,00m et son évacuation ; L'implantation des voies et plateformes par géomètre ; Le remodelage général suivant le TN avec les matériaux prélevés sur site ; Le compactage de surface ; Le chargement, le transport et l'évacuation des déchets en décharge y compris frais de décharge ; La remise en état du terrain ; La forme des surfaces à œuvrer sera réceptionnée par le Maître d'œuvre. Y compris toutes suggestions. **LE METRE CARRE :**	
02.3 Déblai mis en remblai Ce prix rémunère au mètre cube, les terrassements en déblais, la remise en œuvre de matériaux du site sur les zones espaces verts. Ce prix comprend : Le relevé topographique avant et après remblais ; Les terrassements et le chargement des matériaux ; Toutes les prestations nécessaires relatives au déplacement des terres ; Le déchargement au lieu de réutilisation et leur mise en œuvre ; Le fractionnement et l'enlèvement des blocs ; Le réglage, le nivellement, le compactage des matériaux y compris des talus au abords ; Le compactage correct des matériaux EV>50 MPA, K=EV2/EV1<2 ; L'évacuation des déblais excédentaires ; Les essais de contrôle prévus au marché. L'ensemble des talus provisoires en déblais doit être protégé des intempéries par du polyane soigneusement fixé en tête de talus ou tout autre dispositif permettant d'assurer leur stabilité ; Prévoir la mise en œuvre d'un confortement des parois des purges ; La mise au sec des plateformes de travail à tout moment et sur une profondeur de 50 cm sous les fonds de	

n°	Désignation des ouvrages et prix hors-taxes en toutes lettres	Prix H.T. en chiffres
	purge. Procéder à la mise en place d'un système d'assainissement des fouilles par des cunettes en têtes de talus Y compris toutes suggestions. **LE METRE CUBE :**	
02.4	**Remblai d'apport** Ce prix rémunère au mètre cube en place, les purges éventuelles, le chargement, le transport, la mise en décharge des matériaux de purge et la substitution par un matériau adapté et conformément aux remblais d'apports préconisés. Ce prix comprend : Le relevé topographique avant et après intervention ; L'exécution des piquetages nécessaires au chantier, Le pompage des eaux et rabattement de nappe si nécessaire ; L'extraction des produits à purger après accord du Maître d'œuvre, par tout moyen mécanique ou manuel ; La fourniture et pose d'un géotextile anti contaminant de séparation en fond de purge ; L'épuisement des eaux quelles qu'en soient la nature ; L'évacuation en décharge, y compris tous frais de décharge, de transport et de manutention, quelle que soit la distance ; le lieu de décharge sera soumis à l'agrément du Maître d'œuvre ; La fourniture et la mise en œuvre des remblais réalisés à partir des matériaux agréés par le Maître d'œuvre Le réglage, le nivellement et le compactage des matériaux selon les prescriptions du CCTP. La forme devra être réceptionnée par le maitre d'œuvre ; L'arrosage y compris la fourniture et le transport de l'eau ; Y compris toutes sujétions. **LE METRE CUBE :**	
02.5	**F/P d'une géonatte** Ce prix rémunère au mètre carré la fourniture et pose d'une géo natte ensemencée. Il comprend : La fourniture à pied d'œuvre de la géo natte ensemencée avec des espèces endémiques de guyane La pose de la géo natte, son ancrage dans le talus et son agrafage entre bande de géo natte. y compris toutes sujétions **LE METRE CARRE :**	
02.6	**Création de fossé** Ce prix rémunère au mètre linéaire la création d'un fossé conformément aux directives de la DGTM. Le fossé doit gérer les eaux de pluies en phase chantier afin d'éviter toutes nuisances aux riverains à côté ou impact sur les chaussées avoisinantes. Les fossés doivent intercepter les EP de l'opération et les acheminer vers des batardeaux & des systèmes de filtration. Ce prix comprend : Le nettoyage, débroussaillage et déforestage et l'évacuation de tout type de déchets ; L'évacuation des terres pour laisser le passage hydraulique demandé au CCTP et conforme au plan DCE ; L'étude des fils d'eau et le piquage ; La réalisation des travaux de terrassement en terrains de toute nature ; L'enlèvement et le transport en décharge des produits extraits ; Le dressement des talus selon les prescriptions du maître d'œuvre Le compactage du fond de forme ; Les raccordements aux systèmes de filtration ; Le comblement des fossés, en fin de chantier, avec des matériaux B1. Cela comprend la fourniture et mise en œuvre de matériaux d'apport, compactage mécanique et la reprise des fils d'eau ; Toutes les sujétions liées au travail dans l'eau. Y compris toutes sujétions. **LE METRE LINEAIRE :**	

Construction du pont de la MATARONI-Commune de REGINA Lot n°2: Terrassements et gestions des eaux pluviales		Tranche unique
n°	Désignation des ouvrages et prix hors-taxes en toutes lettres	Prix H.T. en chiffres
02.7	**Ouvrage de rétention des fines**	
	Ce prix rémunère au forfait la réalisation d'un ouvrage de de sédimentation des fines. Il comprend : L'implantation de l'ouvrage La réalisation d'un remblai permettant la création d'une digue de 1 m en haut et 3 m en pied dument compacté La création d'une lame de surverse de 0.8 m de largeur et de 0.2 m de hauteur Le cloutage de matériaux 20/80 au droit de la lame de surverse. y compris toutes sujétions **LE FORFAIT**	
02.8	**DOE**	
	Ce prix rémunère au forfait, l'établissement du plan de récolement à partir du fond de plan fourni par le maître d'œuvre, tel que prévu au CCTP et à l'article 40 du CCAG. Il comprend : Le plan de récolement effectué par un géomètre agréé Les fiches techniques des matériaux mis en œuvre Un profil en travers Le relevé des détails caractéristiques (décroché d'enrochement) Les pentes en travers et en long Les nivellements rattachés aux cotes IGN ; L'établissement du plan général La cotation altimétrique et planimétrique des éléments réalisés, La remise au maître d'œuvre de l'ensemble de ces documents sous forme suivante : Un fichier Dessin au format dwg ou dxf, Dossier d'ouvrages Exécutés : La fourniture des fiches techniques des matériaux mis en place ; Les plans des ouvrages spécifiques Les rapports des différents essais réalisés **LE FORFAIT**	